
**Office de consultation publique de Montréal
projet de politique du patrimoine
Ville de Montréal**

**50 ANS DE CONSERVATION PATRIMONIALE DU COMPLEXE MILITAIRE DE L'ÎLE SAINTE-
HÉLÈNE :
« UN LIEU DES PLUS SIGNIFICATIFS DE MONTRÉAL »**



**Mémoire déposé par le
Musée Stewart au Fort de l'île Sainte-Hélène**

Janvier 2005

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	3
Qui sommes-nous ?.....	3
Pourquoi prenons-nous la parole ?.....	3
2. LE PROJET DE POLITIQUE DU PATRIMOINE : Notre point de vue.....	6
2.1 Un projet de politique à la hauteur de nos attentes au niveau des principes.....	6
2.2 La SPI et le patrimoine : au coeur de la mission.....	8
2.3 Le Plan directeur de mise en valeur et du développement du parc des Îles.....	9
2.4 Le plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène	11
3. NOTRE PROBLÉMATIQUE : Le Musée Stewart au Fort de l'île Sainte-Hélène voit sa mission mise en péril par une récente décision administrative.....	13
3.1 Le Musée Stewart et l'arrêt du programme annuel de financement	13
3.2 Le Musée Stewart dans ses grandes lignes	14
4. CONCLUSION	17
Le Musée Stewart incarne et réalise sur le parc Jean-Drapeau la vision du patrimoine telle que définie dans le Projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal depuis 50 ans.....	17
Recommandations.....	20

ANNEXES

1. Plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène.
Septembre 2001
2. Document de présentation du Musée Stewart au Fort de l'Île Sainte-Hélène
3. Liste des partenaires du Musée Stewart
4. Liste des prix d'excellence accordés au Musée Stewart

1. INTRODUCTION

Qui sommes-nous ?

À l'occasion de la consultation publique sur le *Projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal* telle que menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), le **Musée Stewart**¹ souhaite participer à l'exercice de consultation par le truchement de ce mémoire.

Le Musée Stewart, situé au Fort de l'île Sainte-Hélène, en face de Montréal, une corporation à but non lucratif soutenue par une fondation privée (Macdonald Stewart), se consacre à l'histoire de la découverte, de l'exploration et du développement du Canada, et de son étroite relation avec les civilisations de l'Europe de l'Ouest qui lui ont donné naissance. Dans ses programmes d'expositions, d'animation et d'activités éducatives, le Musée Stewart s'attarde donc à mettre en relation non seulement les différents thèmes historiques, sociaux, politiques, militaires, scientifiques et technologiques, mais aussi l'Ancien et le Nouveau Monde.

La gestion matérielle patrimoniale du site militaire de l'île Sainte-Hélène relève de la Société du parc des Îles (SPÎ), qui est une société paramunicipale de la Ville de Montréal. La SPÎ est gérée par un conseil d'administration formé de sept membres provenant essentiellement du milieu des affaires. Elle a pour mission principale d'administrer, d'exploiter et de maintenir au parc Jean-Drapeau² des activités à caractère international récréatif, éducatif culturel social et touristique.

Pourquoi prenons-nous la parole ?

La prise de parole du Musée Stewart vise deux fins principales. La première consiste à pouvoir exprimer son point de vue en regard du *Projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal*. Et pour cause : la problématique du patrimoine est au cœur de sa mission.

La seconde fin visée par ce mémoire, la plus importante, est de soumettre à l'attention des autorités compétentes de la Ville de Montréal la **problématique économique** que doit dénouer dans les meilleurs délais le **Musée Stewart**, problématique qui n'est pas sans rapport avec la question ici à l'étude.

Dans le cadre de ce mémoire, il sera souvent fait mention de la SPÎ. Un lecteur pourra se demander pourquoi. C'est que la SPÎ se trouve à être le gestionnaire de l'ensemble des bâtiments du parc Jean-Drapeau. Or, le Musée Stewart occupe un de ces bâtiments en l'occurrence le Fort de l'île Sainte-Hélène, qui fait partie du site militaire. (Ce site militaire, malgré son rôle important dans l'histoire du Canada, ne jouit d'aucun

¹ Ici et là dans le mémoire, certains mots ou passages sont en gras. L'intention est évidente et très simple : attirer l'attention du lecteur en lui facilitant la lecture.

² **Attention à la confusion possible** : le Parc Jean-Drapeau est la nouvelle appellation – depuis 2000 - du Parc des îles. Il comprend donc les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame.

classement.)

Il faut aussi savoir que c'est la SPÎ qui gère les budgets d'immobilisations qui lui sont alloués par le truchement du **Plan triennal d'immobilisations (PTI)** de la Ville de Montréal pour tous les bâtiments se trouvant sur le parc Jean-Drapeau. Qui décide de ce PTI ? L'instance décisionnelle en matière de budgets d'immobilisations se trouve à être la Ville de Montréal. La SPÎ n'a qu'un pouvoir de recommandation auprès de la Ville. En bref, le Musée Stewart et la SPÎ dépendent tous les deux, en matière de budgets d'immobilisations, des autorités compétentes de la Ville de Montréal. En cette matière, une bonne nouvelle pour un l'est aussi pour l'autre; hélas, le contraire est aussi vrai.

Le Musée Stewart considère que la présente consultation sur le *Projet de politique sur le patrimoine de la Ville de Montréal* est l'occasion rêvée de créer de nouvelles synergies avec les principaux acteurs patrimoniaux de la Ville, a fortiori lorsque ceux-ci font face à des problèmes de taille qui vont même jusqu'à menacer la continuation de leur mission patrimoniale. Une telle éventualité, dans le contexte de la nouvelle politique, retiendra sans aucun doute l'attention des décideurs de la Ville en matière de patrimoine.

Ce mémoire vise à sensibiliser les autorités compétentes de la Ville de Montréal à un problème important que vit le Musée Stewart; sa visée secondaire, tout aussi importante, et d'y apporter une solution. **Or, ce problème, le voici** : le nouveau PTI³ n'a pas retenu comme prioritaire ce que la SPÎ avait déposé comme budget en immobilisation pour la restauration et la mise en valeur du Fort de l'île Sainte-Hélène⁴ où loge le Musée Stewart; ce dernier ne recevra aucun budget en immobilisation – zéro – et ce pour les **trois prochaines années**. Il faut aussi savoir que le Fort de l'île Sainte-Hélène ne sera pas le seul à souffrir de ce manque à recevoir, car il fait partie d'un ensemble plus vaste de bâtiments patrimoniaux nommé le *site militaire*, et qui s'étend à l'échelle de l'île ancienne⁵. Or, ce sont aussi tous ces bâtiments qui, faute de budget, ne pourront être restaurés et mis en valeur alors qu'il le faudrait, et de manière urgente dans certains cas.

Cette coupure radicale, c'est le cas de le dire! ... dans le budget en immobilisation destiné au site militaire est d'autant plus surprenante qu'elle marque une **cassure** par rapport aux **sept années précédentes**, pour lesquelles des dépenses en immobilisation avaient été allouées à la SPÎ par la Ville de Montréal. Cette cassure est d'autant plus vivement ressentie que les montants alloués depuis sept ans, il faut le dire, ne suffisaient même pas à faire le strict nécessaire en ce qui concerne la restauration des bâtiments composant le site militaire.

À notre avis, cette décision budgétaire des autorités de la Ville de Montréal risque

³ Par ailleurs, le PTI a alloué des sommes pour d'autres travaux sur le parc Jean-Drapeau.

⁴ Le Fort de l'île-Sainte-Hélène, complexe militaire britannique érigé entre 1820 et 1824, comprend quatre bâtiments : l'Arsenal, la petite Poudrière, un petit Blockhaus et le rez-de-chaussée des anciennes casernes incendiées en 1875. Le Musée Stewart est logé dans l'Arsenal, un bâtiment maçonné de trois étages en forme de bastion qui se referme sur les trois côtés de la cour intérieure. Au rez-de-chaussée des anciennes casernes est logé le restaurant le Festin du gouverneur. **Note** : la SPÎ a aussi à sa charge l'entretien matériel d'autres bâtiments patrimoniaux, tels que le Pavillon des Baigneurs, le Restaurant Hélène de Champlain, la Biosphère, etc.

⁵ Le **site militaire** comprend aussi d'autres bâtiments, tels la grande Poudrière, la Tour de Lévis, le Cimetière militaire, qui en sont les principaux.

d'entraîner plusieurs conséquences fâcheuses : d'une part, elle compromet l'avenir du Musée dans le Fort de l'Île; d'autre part, la sauvegarde du patrimoine bâti et culturel, le site militaire, n'est plus assuré, ce qui contrevient autant à l'esprit qu'à la lettre de la future politique du patrimoine de la Ville de Montréal, comme nous le verrons.

Face à cette décision, qu'il a de la difficulté à comprendre, et en regard de sa mission patrimoniale, le Musée Stewart se sent le devoir de prendre la parole et de chercher à faire corriger la situation par les autorités compétentes de la Ville de Montréal.

Ce mémoire tentera donc de montrer le rôle capital et incontournable que joue le site militaire de l'île-Sainte-Hélène en regard de la mission patrimoniale de la SPÎ; il tentera aussi de montrer à quel point le Musée Stewart entretient au Fort de l'Île-Sainte-Hélène des activités vivantes et fortes, qui méritent non seulement d'être conservées mais aussi renforcées, ce qui ne saurait se faire autrement que par la reprise ET la majoration des investissements en immobilisations.

Il sera aussi question, dans le cadre de ce mémoire, de l'importance qu'accorde la SPÎ au respect du patrimoine bâti et culturel, dont le site militaire est une partie constituante. Nous verrons aussi l'importance du rôle que joue le Musée Stewart en regard de la mission patrimoniale que s'est donnée la SPÎ dans son plan directeur de mise en valeur de 1993.

Nous remercions la Ville de Montréal de nous avoir fourni l'occasion de lui exposer notre problématique fort préoccupante.

2. LE PROJET DE POLITIQUE DU PATRIMOINE : Notre point de vue

2.1 *Un projet de politique à la hauteur de nos attentes au niveau des principes*

Le Musée Stewart se réjouit grandement du *Projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal*⁶.

Nous retenons quelques éléments de ce projet de politique qui doivent être mis en rapport avec notre mission liée au patrimoine. D'abord, nous sommes parfaitement en accord avec les **principes directeurs** ayant présidé à l'élaboration de cette politique, tels qu'on les retrouve dans son *Énoncé d'orientation*⁷. Ces principes sont en effet au coeur de nos missions respectives :

- Favoriser la **conservation**, la **mise en valeur** et l'**interprétation** des patrimoines montréalais dans une perspective de développement durable et d'inclusion,
- **Rendre ces patrimoines accessibles** aux citoyens et aux visiteurs,
- **Transmettre** ces patrimoines aux générations futures.

Nous avons aussi noté avec grande satisfaction que le *projet de politique du patrimoine*⁸ à l'étude vise trois grands axes **d'intervention** :

- La mise en place d'un système d'organisation de l'action en patrimoine fondé sur le **partenariat**,
- La Ville de Montréal comme **propriétaire exemplaire**,
- La Ville de Montréal comme **gestionnaire exemplaire**.

Nous considérons aussi comme fort pertinentes les intentions exprimées par la Ville de Montréal⁹ :

- **Soutenir le milieu patrimonial** et la mise en réseau des acteurs du patrimoine,
- Créer un **fonds municipal** pour la conservation et la mise en valeur des biens municipaux d'intérêt patrimonial,

⁶ VILLE DE MONTRÉAL, *Projet de politique du patrimoine*, Montréal, 2004, 86 p. On peut consulter et télécharger cette politique à l'adresse URL www.ville.montreal.qc.ca (aussi en anglais).

⁷ *Énoncé d'orientation pour la politique du patrimoine de la Ville de Montréal*- version allégée. Cette version se trouve sur le site Web de la Ville de Montréal. Elle n'est pas numérotée.

⁸ Se référer au chapitre 5 « Enjeux » du projet de politique, p.39-73.

⁹ Qui se retrouve aussi citées dans la lettre d'invitation de l'Office de consultation publique de Montréal en regard du projet de politique du patrimoine.

- **Conserver et mettre en valeur** le patrimoine (...) des Îles Notre-Dame et Sainte-Hélène¹⁰.

Revenons à l'*Énoncé d'orientation* précité¹¹. On y trouve plusieurs recommandations qui épousent nos vues en matière de patrimoine. En voici quelques extraits:

- **Montréal, Ville patrimoniale** : que la Ville de Montréal, dans le cadre de sa politique patrimoniale, *fasse preuve d'un **leadership exemplaire** relativement à tous les aspects de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, matériel ou immatériel, à savoir ceux reliés à la **valorisation**, la **sensibilisation**, l'**appropriation**, la **conservation** et la **gestion***¹² (les cinq grandes facettes de l'action patrimoniale)¹³.

Après cette première recommandation générale, l'*Énoncé* reprend chacune des facettes de l'action patrimoniale, les développe et fait des recommandations qui nous ont semblé très appropriées, et dont plusieurs nous interpellent :

- La **valorisation** du patrimoine doit se faire, entre autres choses, *en prenant appui sur (...) les multiples acteurs publics et privés intéressés au patrimoine naturel et culturel (...) la Ville de Montréal doit faire la promotion de la valeur du patrimoine sous toutes ses formes et expressions.*
- La **sensibilisation** : il est recommandé, entre autres choses, que la Ville *confie une part plus importante de la diffusion de la connaissance et des enjeux du patrimoine sous toutes ses formes (...) aux institutions muséales. (...) qu'elle apporte un appui approprié aux institutions, organismes et acteurs qui s'occupent de la sensibilisation au patrimoine naturel et culturel (...)*
- **L'appropriation** : il est recommandé, entre autres choses, que la Ville *encourage et aide, dans le cadre d'une vision partagée, (...) les acteurs du secteur public et privé du milieu patrimonial relativement à la gestion et à la mise en valeur du patrimoine*
- **La conservation** : il est recommandé, entre autres choses, que la Ville *se préoccupe activement, dans ses démarches de planification, de réglementation et autres, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes.*

¹⁰ En p.73 : « **Les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène recèlent un patrimoine paysager et naturel, archéologique, bâti, artistique et commémoratif important.** L'emplacement géographique stratégique de l'île Sainte-Hélène explique la présence de traces d'occupation amérindienne et française et celle d'un important complexe militaire du régime anglais. (...) **Encore aujourd'hui, concilier la double mission d'exploitation et de conservation et mise en valeur du site demeure un défi de taille.** » (Les gras sont de nous)

¹¹ Cf. note 6.

¹² Le texte en italique est une citation littérale du document en question.

¹³ La parenthèse explicative est de nous.

- **La gestion** : il est recommandé, entre autres choses, que la Ville exerce son *leadership pour que, dans le cadre d'une approche globale de concertation, les paliers supérieurs de gouvernement et sa propre administration contribuent de façon dynamique à la conservation, à la gestion et à la mise en valeur du patrimoine sur l'ensemble de son territoire.*

2.2 La SPÎ et le patrimoine : au coeur de la mission

La protection du patrimoine (compris au sens large) est un des éléments clés de la mission de la SPÎ. Celle-ci consiste, entre autres, à assurer la protection du parc immobilier du parc Jean-Drapeau. Sur ce parc se trouvent plusieurs bâtiments patrimoniaux tels le site militaire et son complexe, qui comprend le Fort de l'île-Sainte-Hélène où loge le Musée Stewart ainsi que plusieurs bâtiments (tels la Tour de Lévis, la grande Poudrière, le Cimetière militaire), sans oublier le Pavillon des Baigneurs, le Restaurant Hélène de Champlain, des anciens pavillons et équipements de l'Expo 67, et entre autres.

La SPÎ s'est vue confier un mandat spécifique en matière de patrimoine par les autorités de la Ville de Montréal¹⁴. Depuis 1994, la SPÎ est essentiellement responsable de la gestion et du développement du parc des Îles devenu, en l'an 2000, le parc Jean-Drapeau. Le comité exécutif (DE9400079) a confié à la SPÎ la mission suivante, dont plusieurs des aspects retiennent notre attention en regard du patrimoine : **Animer le site à l'intention du grand public; assurer les relations avec les partenaires; conserver, protéger et mettre en valeur les espaces verts et bleus; gérer l'accueil des visiteurs, la sécurité, la signalisation, la circulation, l'accès au site et le stationnement; préserver et gérer les bâtiments, les équipements et les oeuvres d'art présents sur le site; promouvoir l'identité visuelle et l'image du parc.**

De façon générale, on peut résumer la mission de la SPÎ en disant qu'elle comprend la **gestion, la conservation et la mise en valeur de biens municipaux d'intérêt patrimonial.**

Puis, à la suite du dépôt du *Plan directeur de mise en valeur et de développement du parc des Îles*¹⁵, déposé et adopté en 1993 au conseil municipal (C093000740), le comité exécutif confiait un mandat spécifique à la SPÎ en regard de la seconde phase de développement proposée par ledit plan : **Établir pour dépôt au comité exécutif un plan d'intervention de maintien et de mise en valeur des pôles de développement et analyser les interventions de restauration à établir pour protéger et mettre en valeur le milieu naturel, le patrimoine bâti et culturel.** Or, comme nous le verrons bientôt, le site de l'île-Sainte-Hélène fait partie de ces pôles de développement méritant d'être *maintenus et mis en valeur.*

¹⁴ Toutes les informations et citations qui suivent jusqu'à la prochaine section ont été tirées d'un document produit par le directeur général de la SPÎ intitulé « Politique du patrimoine. Présentation des instances municipales et des intervenants en interface avec la Ville de Montréal en matière de patrimoine » (6 p.), et remis aux autorités compétentes de la Ville de Montréal le 4 août 2003.

¹⁵ Document d'une importance capitale pour notre propos, et dont il sera question plus loin

Dans cette mouvance, la SPÎ assure depuis 1998 la mise en oeuvre des travaux de restauration des bâtiments du complexe militaire de l'Île-Sainte-Hélène. Au total à ce jour, ce sont près de 3 M\$ qui ont été investis dans la restauration des divers bâtiments du complexe militaire (5 M\$ au total si l'on ajoute les 2 M\$ consacrés à la restauration de la Tour de Lévis).

Cette somme peut sembler importante, mais à la lumière des besoins identifiés dans le cadre du *Plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île-Sainte-Hélène* (2001)¹⁶, **ces investissements ne représentent même pas encore ce qui a été identifié comme le strict nécessaire afin d'éviter une dégradation accélérée de plusieurs bâtiments.** En somme, il s'agit donc de travaux visant à ralentir cette dégradation du site, et non d'investissements qui auraient pour effet concret d'assurer sa pérennité. Quant à sa mise en valeur ...

2.3 Le Plan directeur de mise en valeur et du développement du parc des Îles¹⁷

Bien avant le *Projet de politique sur le patrimoine de la Ville de Montréal*, ce document a représenté le fruit et l'aboutissement d'une vision pour la conservation, la mise en valeur et le développement du parc Jean-Drapeau. Il a d'ailleurs été reconnu comme tel par le conseil municipal la Ville de Montréal, qui l'a adopté en 1993. C'est en quelque sorte la « Bible » de la SPÎ, son livre de référence.

Pour les fins de ce mémoire, relevons ce qu'il y est écrit à propos du Fort de l'île Sainte-Hélène où loge le Musée Stewart.

Le Plan SPÎ a identifié le Fort de l'île Sainte-Hélène comme l'un des sept **pôles d'activité actuels**¹⁸ du parc Jean-Drapeau, le qualifiant en outre de pôle **culturel et d'interprétation du patrimoine**, le seul qui ait cette fonction spécifique. Or, cette fonction, en pratique, est assumée par le Musée Stewart par le truchement de ses nombreuses activités éducatives et culturelles¹⁹.

Pour information, **les pôles d'activité** sont des sites comprenant des équipements majeurs dont les **vocations rejoignent celles du parc Jean-Drapeau**. Ces pôles d'activité ont comme vocation de soutenir une variété d'activités récréatives et culturelles qui servent de **moteurs d'achalandage** pour le site pendant les quatre saisons, permettant ainsi de renouveler continuellement son potentiel attractif.

Ce n'est pas tout. Le Plan SPÎ rappelle que les pôles actuels présentent en eux-mêmes un important **potentiel de développement**. Des attractions touristiques telles que les

¹⁶ Second document essentiel à ce mémoire, fourni en annexe. Nous en parlerons plus loin.

¹⁷ VILLE DE MONTRÉAL, *Plan directeur de mise en valeur et du développement du parc des Îles*, Montréal, 1993, 90 p. À l'avenir : Plan SPÎ

¹⁸ Ces pôles se trouvent en p.34-39.

¹⁹ Plus loin dans ce Mémoire, nous présenterons le Musée Stewart dans ses grandes lignes.

anciennes forteresses militaires constituent des attraits majeurs dans d'autres villes. (Par exemple, Québec, sa Citadelle et ses fortifications; la Citadelle d'Halifax, N.É.; le Fort Henry à Kingston, Ont.) Pour cette raison, le Plan SPÎ recommande d'entreprendre dès 1993 un effort soutenu de consolidation et de mise en valeur des pôles d'activité.

Toujours à propos du Fort de l'île Sainte-Hélène, le Plan SPÎ recommandait à la même époque que la mise en valeur du complexe militaire, axée sur l'interprétation du patrimoine, exigeait de :

- **Reconnaître la grande importance patrimoniale de ce site historique** et s'assurer que l'ensemble des décisions (vocations, restauration, interprétation) en découle;
- Continuer d'actualiser l'exposition de la collection du Musée en fonction des nouvelles valeurs interprétatives (...);
- Promouvoir et consolider le programme d'animation historique en maintenant les activités de démonstration militaire, en offrant des visites guidées thématiques et en ajoutant d'autres activités telles que la simulation de la vie quotidienne traditionnelle ou la création d'une ferme d'époque;
- **Restaurer les édifices actuels et explorer la possibilité de reconstruire les édifices disparus²⁰.**

Notons, qu'en fin de document, le Plan SPÎ prévoyait différentes actions pour sa seconde phase de développement qui avait comme horizon de réalisation les vingt prochaines années. Or, parmi ces actions, on retrouvait les interventions de restauration qui **devront faire en sorte de protéger et de mettre en valeur (...) le patrimoine bâti et culturel. Les interventions de consolidation chercheront à améliorer les aménagements et les équipements au moment où ceux-ci ne permettent plus de répondre aux besoins, où des interventions majeures d'entretien sont requises²¹.**

Cette seconde phase de développement propose une liste composée de dix-huit actions destinées à améliorer le milieu en général, dont la 15^e se lit comme suit : **La mise en valeur du Fort de l'île Sainte-Hélène par la rénovation des bâtiments (. . .) Ceci pourrait comprendre, éventuellement, la reconstruction des édifices disparus, tels que les casernes, de manière à reconstituer l'ensemble des installations militaires d'origine²².**

²⁰ Plan SPÎ, p.36.

²¹ Plan SPÎ, p.84.

²² Plan SPÎ, p.86.

2.4 Le plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène²³

Ce plan directeur est une excroissance du plan directeur de la SPÎ, dont il est le prolongement et l'actualisation huit ans plus tard en ce qui concerne spécifiquement le site militaire, où loge le Musée Stewart qui n'en occupe qu'une partie.

Ce *Plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène* a été produit dès 2001 par la SPÎ et la Ville de Montréal, en collaboration avec la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture et des Communications (Québec) et le Musée Stewart.

Ce plan directeur propose une **vision de conservation et de mise en valeur planifiée du site militaire de l'île Sainte-Hélène** à la lumière d'une analyse approfondie des ressources historiques de l'île et de son évolution. Cette analyse se fonde, entre autres, sur des considérations géomorphologiques, historiques, archéologiques, paysagères et architecturales.

Le Plan SM vise essentiellement deux objectifs : la protection et la mise en valeur du patrimoine archéologique : fournir l'expertise nécessaire à la planification des travaux de restauration du cadre bâti et paysager du site militaire et également des divers travaux d'aménagement de l'île. Il vise donc à **rendre au site militaire ses caractères permanents** et à l'échelle de l'île d'origine.

Les **mesures** proposées visent à retrouver le lien avec la berge ou le fleuve; reconstruire la caserne et les magasins, et les bâtiments essentiels à la compréhension du site; à restaurer les ouvrages militaires; à **résoudre les problèmes d'espace servant à la mise en valeur de la collection du Musée Stewart en mettant à sa disposition les deux édifices reconstruits**; à faire de l'Arsenal la pierre angulaire de l'interprétation du site militaire de l'île.

Dans le processus d'élaboration de ce plan directeur, **135 ressources archéologiques** ont été répertoriées. Des mesures de protection des ressources archéologiques à être mises en place avant la réalisation de travaux à l'intérieur du périmètre déterminé sont proposées par le plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène.

D'ailleurs, nous avons découvert récemment **deux sites archéologiques** qui manifestent une présence amérindienne sur l'île aussi tôt que le milieu du Sylvicole supérieur, soit entre les années **1250 et 1350 de notre ère**, ce qui correspond à la période précédant la venue des explorateurs européens. Il s'agit **des premières confirmations officielles que l'île Sainte-Hélène a déjà été un territoire occupé par les Amérindiens**.

Le Plan SM propose aussi des stratégies d'intervention, c'est-à-dire un plan d'action qui permettra de conserver, restituer et protéger les nombreuses ressources de l'île. Ces stratégies concernent tout particulièrement le patrimoine archéologique, le patrimoine bâti et le paysage. On y jette aussi un regard sur les usages possibles ou sur ce que

²³ PARC JEAN-DRAPEAU, VILLE DE MONTRÉAL, EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (QUÉBEC) ET LE MUSÉE STEWART, *Le plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène*, 2001, 81 p. À l'avenir : Plan SM.

pourraient offrir les nouveaux espaces reconstruits pour le Musée Stewart et l'interprétation du site militaire.

On y trouve enfin une mise en oeuvre présentée sous forme de recommandations, qui vise à organiser le déroulement ou la programmation des interventions pour que puissent s'arrimer de façon logique et harmonieuse toutes les étapes de la mise en valeur du site. **Selon le calendrier de programmation théorique, le site militaire pourrait être complètement réhabilité en 2012.**

Cela entendu, nous nous voyons forcés d'ajouter que la récente décision de la Ville de Montréal de mettre fin à tout investissement en immobilisation sur le site vient non seulement retarder cet échéancier mais carrément **mettre en péril l'ensemble du plan de restauration et de mise en valeur** du site militaire de l'île Sainte-Hélène, ce qui signifierait en outre, à moyen terme, sa **dégradation** pure et simple. (À titre d'information, il faut savoir que même les investissements du précédent PTI étaient en inférieure au minimum requis en regard des besoins de restauration, laissant ainsi en plan tout l'aspect si important de la mise en valeur du site.)

3. NOTRE PROBLÉMATIQUE : Le Musée Stewart au Fort de l'île Sainte-Hélène voit sa mission mise en péril par une récente décision administrative

La première partie de ce mémoire a permis de constater qu'en matière de patrimoine, la SPÎ a assumé un leadership manifeste, qui s'est traduit par l'élaboration des deux plans directeurs précités. Le Plan SPÎ et le Plan SM sont et seront pour longtemps d'une grande utilité pour la mise en œuvre des actions en patrimoine.

On a aussi vu que *Projet de politique sur le patrimoine de la Ville de Montréal* s'arrime bien avec les plans directeurs précédemment évoqués. Au niveau des principes, il existe une harmonie des vues. Cela entendu, la mise en œuvre des plus beaux projets, quels qu'ils soient, exige un financement adéquat. Quand les fonds viennent à manquer, tout s'arrête, et les meilleures intentions et les meilleurs plans restent alors lettre morte.

3.1 Le Musée Stewart et l'arrêt du programme annuel de financement

Comme il a été dit, **ce mémoire tire son origine d'un problème bien concret : l'arrêt du programme annuel de financement de la Ville destiné à des immobilisations sur le site militaire** qui est sa propriété, soit dit en passant. Nous comprenons mal, vu tout ce qui précède, que la Ville de Montréal n'ait pas considéré comme une priorité le site militaire dans le cadre du PTI. En outre, ce refus d'identification du site militaire en tant que priorité de la Ville entraîne une conséquence fâcheuse : c'est que le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), un partenaire de première importance, constatant que la Ville de Montréal ne se commet pas en ce qui concerne la restauration et la préservation du site militaire, sera moins enclin à considérer nos demandes de subventions à cette fin. Considéré sous cet angle, nous estimons que **cet arrêt du financement de la part de la Ville nous pénalise doublement.**

L'arrêt de cette subvention ne fait pas que menacer la préservation du patrimoine bâti et culturel d'un complexe de bâtiments situé sur le parc Jean-Drapeau, également propriété de la Ville; cet arrêt met aussi en péril, par effet domino, toujours pour des raisons économiques, la continuation de la mission que s'est donnée le Musée Stewart depuis cinquante ans.

Le Musée Stewart comptant en grande partie sur la générosité d'une fondation privée pour financer ses activités et ses opérations, celui-ci ne saurait couvrir aussi les dépenses en immobilisations nécessaires pour entretenir le site militaire, **d'autant que ce site ne lui appartient pas.** Mais, afin d'assurer la bonne marche et la sécurité de ses diverses activités, des investissements en restauration et en mise en valeur du patrimoine demeurent essentielles. Malheureusement, le dernier Plan triennal d'immobilisations (PTI) ne prévoit aucun investissement pour le site militaire où loge le Musée Stewart, qui se trouve dans une impasse économique dont il ne peut se sortir seul. C'est vraiment le cas de dire qu'il y a péril en la demeure ...

Avant d'aller plus loin, arrêtons-nous maintenant quelques instants afin de considérer la richesse interprétative patrimoniale que les citoyens de Montréal risquent de perdre à tout jamais sur l'île et dans l'environnement exceptionnel actuel, à tout le moins dans l'éventualité où le Musée se verrait forcé, faute de ressources, de déménager.

3.2 Le Musée Stewart dans ses grandes lignes²⁴

Les Montréalais ont tout à gagner à mieux connaître le Musée Stewart, sa mission et ses activités.

Le Musée Stewart fêtera en 2005 son **cinquantième anniversaire**. Il a été fondé par David Macdonald Stewart, un Montréalais d'origine écossaise et un collectionneur passionné par l'histoire du Canada. Son fondateur a choisi d'établir son Musée sur l'île Sainte-Hélène, où se trouvent encore des témoins architecturaux du passé.

Afin de poursuivre sa mission éducative et faire revivre une page de notre histoire, il reconstitue la *Compagnie franche de la Marine* en 1962 et le régiment écossais *The Olde 78th Fraser Highlanders* en 1966. Depuis plus de 30 ans, ces troupes se produisent dans les sites historiques du Québec, du Canada, et même à l'étranger. Par ailleurs, le Musée a développé un partenariat avec l'Université du Québec à Montréal dans les années 1980 afin d'étudier la relation musée-école.

Le Musée a mené plusieurs projets visant à mieux faire connaître la richesse du patrimoine québécois. Il fut parmi les premiers à participer au projet d'informatisation des collections du *Réseau canadien d'information sur le patrimoine* et à utiliser les nouvelles technologies. Enfin, il fut l'un des instigateurs de la Journée des musées à Montréal. Ainsi, il s'est taillé une place de choix dans le réseau des musées montréalais. Au fil des ans, le Musée n'a cessé d'élargir l'envergure de ses activités en adhérant au virage technologique et en présentant des expositions internationales de prestige afin de passionner les Montréalais et les Québécois pour leur histoire et leur patrimoine culturel. Au fil des ans, le Musée a noué de nombreuses collaborations nationales et internationales et s'est mérité **plusieurs prix d'excellence²⁵**.

Le Musée est accrédité par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Il perçoit une aide annuelle au fonctionnement de ce ministère et du Conseil des arts de Montréal.

La mission du Musée :

- Acquérir, conserver et mettre en valeur des collections d'artefacts, de documents d'archives, de livres et d'iconographies, tous en relation avec l'histoire qui

²⁴ Toute la prochaine section est tirée d'une brochure produite par le Musée Stewart intitulée *Musée Stewart au Fort de l'île Sainte-Hélène*, (sans date), 17 p. On y présente l'histoire et la mission du Musée, ses collections, ses expositions, son Musée Jacques-Cartier à Saint-Malo (France), les publications, son action éducative très variée, les Prix d'excellence qu'il s'est mérité, ses partenaires et son rayonnement. On peut se procurer cette brochure en téléphonant au Musée : (514) 861-6701

²⁵ Voir l'annexe 4.

rappelle la présence et l'influence des civilisations européennes en Nouvelle-France et en Amérique du Nord jusqu'à nos jours

- Afin de faire connaître au public cette histoire, le Musée développe dans sa programmation une approche globale de l'histoire où les thèmes sociaux, politiques, militaires, technologiques et scientifiques sont en relation les uns avec les autres.

Au fil des ans, le Musée Stewart a constitué 5 collections qui documentent la découverte, la conquête et la vie dans le Nouveau Monde. L'ensemble totalise près de **22 000 objets**.

Au fil des ans, le Musée a tenu près de 80 expositions, dont les principales sont les suivantes:

- 2004. *Cargaisons de Chine*
- 2003. *La Trama e l'Oro. Splendeurs de la Renaissance italienne*
- 2003. *Joséphine. Le Grand amour de Napoléon*
- 2001. *À la recherche du Paradis. Cook et Bougainville dans le Pacifique Sud*
- 2000. *Oui, la Terre est ronde !*
- 1999. *Napoléon... à l'île Sainte-Hélène*
- 1997. *Vers le Nouveau Monde. Caboto et les navigateurs italiens sur la Route des Amériques*
- 1996. *Un patrimoine oublié: les Fortifications de l'île Sainte-Hélène*
- 1995. *Le Musée Stewart au Fort de l'île Ste-Hélène: 40 ans au service des montréalais*
- 1994. *Aventures et Fortunes. La saga de la famille LeMoyne en Nouvelle-France*
- 1992. *Montréal, une histoire à suivre. Les origines*
- 1990. *Planètes, potions et parchemins. Scientifica Hebraïca*
- 1988. *Madame de Pompadour et la floraison des arts*
- 1986. *De la crémaillère à la table*
- 1985. *La découverte du Monde: cartographes et cosmographes*

Le Musée Stewart a aussi travaillé à la création d'**outils** liés à la transmission du patrimoine : journaux, catalogues, livres et cédéroms, seul ou en partenariat avec d'autres acteurs du milieu.

Au coeur de la mission du Musée se trouve l'**action éducative**²⁶. En effet, **la programmation du Musée Stewart tire parti du bâtiment historique dans lequel il loge et du site exceptionnel qui l'entoure**. Le Musée offre aux écoles et autres associations une gamme complète d'activités à l'année, estivales et hivernales. Parmi ces dernières, on doit noter la participation assidue du Musée Stewart, et ce depuis la toute première édition, à **La fête des neiges de Montréal**. En sus des activités régulières (Visites commentées, Manoeuvres militaires du 18e siècle, Le Canon du midi, Notre pain quotidien, Les petits soldats, Le Sentier des noctambules), le Musée offre aussi un **programme éducatif varié qui met les grands thèmes de l'histoire à la**

²⁶ Qu'il nous soit permis de citer ici une enseignante de l'École Hochelaga (Montréal) commentant sa visite au Musée : *C'était ma première visite avec un groupe d'élèves. La plupart du temps, je consacre ce volet de l'histoire de la conquête lors de voyages à Québec. Dorénavant, c'est au Musée Stewart que nous irons pour le sergent recruteur ou autres visites (et activités)*. (La citation se trouve dans la section L'action éducative de la brochure, au bas de la page.)

portée des élèves du primaire et du secondaire. Ces activités, une quinzaine, exploitent la richesse des collections et l'originalité du site, et adoptent l'approche multidisciplinaire privilégiée par le ministère de l'Éducation dans son « programme des programmes ». Le Musée Stewart offre même un service d'animation thématique dans aux écoles.

Le Musée Stewart a aussi établi plusieurs **partenariats** avec nombre de musées, universités et autres institutions culturelles²⁷ : près d'une centaine à l'échelle internationale, plus d'une dizaine au Canada, et environ quarante au Québec. Ses partenariats sont autant d'occasions de faire connaître le Musée et ses contenus patrimoniaux, mais aussi d'assurer à la Ville de Montréal un rayonnement national et international.

Il connaît aussi un rayonnement scientifique et promotionnel important. Son personnel contribue à ce **rayonnement** par le biais de conférences et d'articles dans les revues spécialisées en muséologie, en histoire, en communications et en relations publiques. Le site Internet du Musée (www.stewart-museum.org), ainsi que son bulletin, distribué à ses membres ainsi qu'aux organismes culturels et touristiques de Montréal, sont autant d'outils de communication et de rayonnement au service de la mission du Musée.

Enfin, il faut noter que **les statistiques de fréquentation du Musée Stewart confirment sa popularité et sa notoriété croissantes**, signes de sa belle vitalité et de sa créativité. Ainsi, **en 2004, quelque 85 000 entrées** y ont été enregistrées, dont quelques 19 000 concernent la clientèle scolaire - soit près de 25%. Ces statistiques prouvent éloquemment que ses contenus pédagogiques répondent aux besoins réels de divers partenaires du milieu éducatif.

²⁷

Voir l'annexe 3.

4. CONCLUSION

Le Musée Stewart incarne et réalise sur le parc Jean-Drapeau la vision du patrimoine telle que définie dans le Projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal depuis 50 ans

Nous estimons que ce mémoire a démontré dans quelle mesure le Musée Stewart, qui loge dans le site militaire de l'Île Sainte-Hélène, est au coeur des enjeux de conservation et de mise en valeur du patrimoine. C'est tellement vrai que la SPÎ a reconnu le site militaire de l'Île Sainte-Hélène comme l'un de ses pôles d'activité actuels d'importance, pôle consacré au rôle d'interprétation du patrimoine.

Les deux *plans directeurs* élaborés par la SPÎ, le sien propre et celui concernant le site militaire, qui le prolonge, traduisent l'engagement concret de cette société para municipale et de la Ville de Montréal en faveur du patrimoine bâti et culturel du Parc Jean-Drapeau. Ces plans directeurs proposent des échéanciers d'actions concrètes à mettre de l'avant pour conserver et mettre en valeur le patrimoine bâti et culturel. Ils proposent des échéanciers pour des travaux de restauration, de conservation et de mise en valeur des bâtiments patrimoniaux qui ne demandent plus qu'à être mis en oeuvre. Ses travaux exigent toutefois des investissements réguliers, et à la hauteur des fins visées par les deux plans précités.

Le Musée Stewart, qui fêtera en 2005 son cinquantième anniversaire, est un partenaire de la Ville de Montréal et de la SPÎ depuis sa fondation. Sur la base d'un partenariat qui dure depuis nombre d'années, nous estimons sans craindre de nous tromper **que le Musée Stewart, dont le rayonnement ne cesse de croître, est un partenaire de grande valeur pour la SPÎ, la Ville de Montréal.** En effet, par ses nombreuses activités d'animation et d'éducation, **le Musée Stewart donne littéralement vie au Fort de l'Île Sainte-Hélène.**

Autre aspect très important à considérer, les opérations du Musée Stewart sont financées en grande partie par la Fondation Macdonald Stewart. **Le Musée ne représente donc pas une charge économique pour la Ville de Montréal, qui, en retour, bénéficie grandement de sa présence,** matériellement et spirituellement, les activités nombreuses et riches du Musée assurant le maintien d'une mémoire vivante auprès de dizaines de milliers de personnes sur une base annuelle.

Advenant le départ du Musée Stewart, la SPÎ devrait alors, pour honorer sa mission d'animation patrimoniale, se tourner vers d'autres partenaires qui eux, risqueraient de ne pas être soutenus par une fondation privée, et dont les services seraient autrement plus onéreux. Sans oublier qu'il n'existe aucune garantie que le nouveau serait meilleur que l'ancien, on ne remplace pas un partenariat et une expertise forte de cinquante ans du jour au lendemain... sans risquer d'y perdre au change.

Le cas échéant, le départ du Musée Stewart du Fort en raison d'un financement insuffisant serait doublement ressenti par la SPÎ – et la Ville de Montréal. D'une part, il se traduirait inéluctablement, au moins pour un certain temps, par une baisse

d'achalandage notable au parc Jean-Drapeau. Moins de gens qui découvrirait, des touristes, par exemple, lors d'une visite au Musée, la beauté exceptionnelle de l'île. Moins de jeunes, aussi, pour profiter **sur place**, dans un décor unique, de ses nombreuses activités à caractère patrimonial.

La Ville serait donc perdante à plusieurs égards : une animation patrimoniale de moins bonne qualité, et des coûts d'exploitation additionnels – mais toujours avec une charge économique d'entretien liée au respect du patrimoine bâti, selon l'esprit et la lettre de sa nouvelle politique, mais cette fois avec des bâtiments... sans vie!

En bref : le départ du Musée Stewart du Fort de l'île Sainte-Hélène serait une perte lourde de conséquences pour la SPÎ mais aussi pour la ville de Montréal, pour tous les utilisateurs du parc Jean-Drapeau, visiteurs ou citoyens.

Il est vraiment à l'avantage de la Ville de Montréal que le Musée Stewart demeure au Fort de l'île Sainte-Hélène.

Nous estimons que ce mémoire a aussi bien démontré que le Musée Stewart et sa mission s'inscrivent pleinement dans les visées du *Projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal*. Le Musée Stewart retrouve des motifs d'espérer quand il y lit que la Ville se propose de :

- Soutenir et travailler de concert avec les musées montréalais
 - Travailler davantage avec les musées à la connaissance des valeurs patrimoniales des biens et des territoires de Montréal, à leur promotion et à l'élaboration de modes de gestion originaux et complémentaires à l'action municipale.
 - Dans le cadre des **ententes avec les gouvernements supérieurs, améliorer le soutien** aux efforts regroupés de promotion des musées montréalais.²⁸

Cette espérance est mise à mal en raison du **sous financement actuel tributaire du nouveau PTI qui rendra la réalisation de la mission du Musée Stewart difficile, voire impossible**, notamment si l'on considère que la qualité de l'infrastructure des bâtiments continuera de se dégrader. **Or, ces bâtiments représentent l'outil essentiel du Musée.**

Projetons-nous aussi dans un futur rapproché et envisageons un scénario possible ... Ne serait-il pas hautement ironique, peu flatteur pour l'image de la Ville, **que le Musée Stewart doive annoncer** aux citoyens de Montréal, **après y avoir célébré son cinquantième anniversaire son départ du Fort de l'Île Sainte-Hélène** et du parc Jean-Drapeau ? Le Musée Stewart devrait alors expliquer à la population que ce départ a été rendu nécessaire, entre autres, en raison de problèmes de sous financement en immobilisations, et ce, après une décision administrative rendue par la Ville.

L'ironie de l'histoire, c'est que ce départ serait annoncé alors que la Ville ferait sonner les trompettes pour annoncer l'approbation et le début de la mise en oeuvre de sa

²⁸ *Projet de politique du patrimoine*, section 5.3 : La Ville de Montréal - gestionnaire exemplaire. Enjeux, p.69. Les gras sont de nous.

nouvelle politique du patrimoine, dans laquelle elle se présente comme un propriétaire et un gestionnaire exemplaire en matière patrimoniale... Il se trouverait alors des malins pour affirmer qu'il s'agit, encore une fois, d'un décalage entre la parole et l'agir.

Bien qu'il soit hypothétique, ce scénario n'est pas farfelu. Si rien n'est fait, il pourrait devenir une réalité, éventualité que nous ne voulons pas voir se produire. **Le Musée Stewart, qui incarne depuis cinquante ans un partenariat public-privé qui fonctionne dans l'harmonie, doit retrouver les moyens financiers de poursuivre sa mission.**

Pour ce faire, le Musée Stewart doit **au minimum** recevoir des subventions en immobilisation à hauteur des besoins identifiés **dans le Plan SPI**, adopté en conseil de Ville. Selon ce plan, la restauration et la conservation ne sauraient suffire; l'étape subséquente, la mise en valeur des sites pour l'interprétation patrimoniale, doit aussi être mise en oeuvre, et recevoir pour cette fin les subventions nécessaires. Nous estimons que cette demande est non seulement raisonnable, mais qu'elle est dictée par le bon sens, en conformité avec la vision patrimoniale de la politique en devenir.

La Ville de Montréal s'est engagée, dans les **principes directeurs** ayant présidé à son élaboration de son *Projet de politique du patrimoine*, à favoriser la conservation, la mise en valeur et l'interprétation des patrimoines montréalais, à rendre ces patrimoines accessibles aux citoyens et aux visiteurs et à les transmettre aux générations futures. Le Musée Stewart fait tout cela depuis cinquante ans, mais ne saurait continuer à le faire sans l'aide économique de la Ville.

La Ville désire des partenariats ? Le Musée lui en fournit un qui dure depuis maintenant cinquante ans! Elle désire être un propriétaire et un gestionnaire exemplaire du patrimoine ? L'occasion de le démontrer lui est ici offerte... le Musée Stewart a besoin de la Ville afin de pouvoir assurer sa pérennité sur le parc Jean-Drapeau.

La Ville de Montréal doit assurer la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti et culturel, le site du Fort, dans lequel vit et opère, pour le plus grand bien des Montréalais, une institution de valeur **comme le Musée Stewart, qui incarne et l'esprit et la lettre de ce que vise le *Projet de politique du patrimoine*.**

Recommandations

Pour toutes ses raisons, **le Musée Stewart demande à la Ville de Montréal de:**

- Réintégrer au PTI les sommes nécessaires à la restauration et à la conservation du site militaire où loge le Musée Stewart.
- Faire adopter le plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène par le conseil municipal de la Ville de Montréal.
- Obtenir un « classement » approprié pour le site militaire de l'île Sainte-Hélène (municipal et/ou provincial et/ou fédéral).
- Développer une entente de cofinancement avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Élaborer un plan quinquennal de financement pour la mise en oeuvre des travaux de réalisation de la première phase du plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'Île Sainte-Hélène (MCCQ, Patrimoine Canada, etc.).

Le Musée Stewart sait par expérience que l'histoire ne s'apprend pas seulement dans les livres. Des vestiges du passé tels le site militaire de l'île Sainte-Hélène permettent à cette histoire d'être « vue », « touchée », « vécue » et de continuer à vivre, nous aidant tous, jeunes et moins jeunes, à mieux comprendre d'où nous venons, mais aussi qui nous sommes. Il est de notre responsabilité collective de faire en sorte que cette histoire continue de vivre et de nous inspirer. Le Musée Stewart compte bien s'atteler à cette mission, pour un autre... cinquante ans, au minimum!

Visant cette fin, le *Projet de politique sur le patrimoine de la Ville de Montréal* est un outil de premier ordre. Il reste maintenant à joindre les gestes aux intentions. Voilà notre souhait le plus cher.

ANNEXE 1

Plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène.
Septembre 2001



Montréal, le mardi 15 février 2005

Mémoire du Musée Stewart déposé dans le cadre de la consultation publique sur la proposition de *Politique du patrimoine de la ville de Montréal*

L'annexe 1, *Le plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène*, qui a été déposée, n'est pas reproduite mais peut être consultée au bureau de l'Office de consultation publique de Montréal, situé au 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 à Montréal.

Merci de votre compréhension.

ANNEXE 2

Document de présentation du Musée Stewart au Fort de l'Île
Sainte-Hélène



Musée
STEWART



**MUSÉE STEWART
AU FORT DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE**





ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Visites commentées de l'exposition permanente, des expositions temporaires et du Fort.

Manoeuvres militaires du 18^e siècle effectuées par la *Compagnie franche de la Marine et Olde 78th Fraser Highlanders*.

Le Canon du midi est mis à feu par les canonniers du Fort. Cette tradition canadienne du 19^e siècle donne la vedette au canon Bloomfield (1810) de 24 livres.

Notre pain quotidien : Les animateurs en costume d'époque s'affairent à leurs tâches quotidiennes au temps de la Nouvelle-France.

Les petits soldats : Le Roy demande des soldats et le sergent-recruteur choisit les recrues de la journée parmi les jeunes visiteurs.

La programmation du Musée Stewart tire parti du bâtiment historique dans lequel il loge et du site exceptionnel qui l'entoure.

LES ACTIVITÉS ESTIVALES

• *Jeu d'échecs vivant*

Deux joueurs de la Fédération des échecs du Québec s'affrontent à un jeu d'échecs grandeur nature : les animateurs du Musée deviennent, le temps d'une partie, les pièces vivantes de ce jeu et incarnent le roi, la reine, les fous et les cavaliers.

• *Le Tattoo militaire*

Depuis deux ans, le Musée organise ce grand rassemblement militaire dans sa cour sous la gouverne de la *Compagnie franche de la Marine et du Olde 78th Fraser Highlanders*.

• *La journée des musées montréalais*

• *Le concert Campbell*

• *Le Camp de jour... toute une histoire !*

Durant cinq jours et une nuitée sous la tente, les jeunes de 9 à 13 ans s'initient à la vie des explorateurs, des soldats et des bourgeois du 18^e siècle; autant d'activités qui intègrent histoire, sport et ludisme. Une semaine a été ajoutée en 2002 pour les anglophones. Ce camp a obtenu le Prix d'excellence 2002 de l'*Association québécoise d'interprétation du patrimoine*.



LES ACTIVITÉS HIVERNALES

• *Le Sentier des noctambules*

Cette activité propose une randonnée nocturne dans l'île Sainte-Hélène où se mêlent histoire, patrimoine et légendes. Sa popularité est croissante tant auprès des Montréalais que des jeunes touristes américains et européens. Elle est récipiendaire du Prix d'Excellence 2000 de l'*Association québécoise d'interprétation du patrimoine*.



• *Les journées de la culture*

• *La fête des neiges*

“C'était ma première visite avec un groupe d'élèves. La plupart du temps, je consacre ce volet de l'histoire de la conquête lors de voyages à Québec. Dorénavant, c'est au Musée Stewart que nous irons pour le segent-recruteur ou autres visites.”
Enseignante, École Hochelaga, Montréal (mai 1999)



LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Le Musée offre un programme éducatif varié qui met les grands thèmes de l'histoire à la portée des élèves du primaire et du secondaire.

Ces activités exploitent la richesse des collections et l'originalité du site, et adoptent l'approche multidisciplinaire privilégiée par le Ministère de l'éducation dans son "programme des programmes".



• *Sur la piste de l'eau*

Ce forfait permet aux jeunes de voyager dans le temps en explorant deux musées. D'une part, le Musée Stewart qui les plonge dans le passé, et d'autre part, la Biosphère qui les sensibilise aux réalités actuelles du fleuve Saint-Laurent. En suivant « la piste de l'eau », les jeunes réalisent la relation essentielle et difficile que les gens du XIX^e siècle entretenaient avec le fleuve. Ils apprennent qu'aujourd'hui cette relation se base de plus en plus sur un équilibre entre l'adaptation du fleuve à nos besoins et notre adaptation aux besoins environnementaux du fleuve. Au XIX^e siècle, l'eau est un danger pour les humains mais au XXI^e siècle, se sont les humains qui sont un danger pour l'eau...

• *Le Sergent Recruteur*

Les sergents accueillent les participants et leur proposent de les amener dans la Nouvelle-France de 1758, en pleine période de guerre franco-anglaise! Les besoins en recrues se faisant ressentir, ils les enrôlent dans leurs troupes et les habillent d'uniformes régimentaires. Ces recrues d'un jour reçoivent un entraînement militaire visant à donner des connaissances historiques qui leur font comprendre les notions de hiérarchie, de discipline, d'esprit d'équipe, de territorialité, etc. Les deux troupes s'affrontent ensuite dans une simulation de bataille rangée à distance.

• *Le propre et le sale, l'hygiène d'autrefois*

Comparez vos habitudes hygiéniques à celles de vos ancêtres et vous verrez que vous ne voudrez pas retourner dans le passé! Cet atelier aborde la thématique de l'utilisation de l'eau aux XVIII^e et XIX^e siècles au Québec. L'eau étant un bien rare, il est important d'en connaître la source car si l'eau est source de vie, elle peut souvent devenir une source de danger pour nos ancêtres. Durant l'atelier, les jeunes sont invités à constater ce qui remplaçait l'eau dans la toilette des habitants du XVIII^e siècle. Les propos stimulent leurs sens et ils devront découvrir des odeurs ainsi que la façon de les employer.

• *La fourrure en Nouvelle-France*

L'atelier consiste en une initiation à la vie quotidienne du voyageur. Ce personnage partait à la découverte de nouvelles contrées et a jeté les bases de la traite des fourrures. Les animateurs en costume d'époque initient les élèves au thème choisi. Des objets de la vie du trappeur seront manipulés par les élèves.

• *Vie maritime*

Cap vers le Nouveau Monde! Les marins, êtres reclus de la société « terrestre » de jadis, ont été témoins de bien des événements et bien sûr, de toutes les anecdotes que cela comprend. Un moyen assuré de reconnaître l'origine de quelqu'un c'est par son accent et ses expressions. Or, ici même en nos maisons, nous empruntons régulièrement les termes marins si familiers à nos ancêtres. Reprenez donc votre place à bord et redécouvrez tous les faits, cocasses ou macabres, les aventures et la vie quotidienne à bord des bateaux. Un marin viendra vous initier à la vie en haute mer et vous expliquera en quoi consistait la vie du marin : horaire du temps, personnages à bord, nourriture, châtements, etc. C'est maintenant votre quart, hissez la voile vers le musée ...



● ***À la rencontre des gens d'autrefois***

En parcourant les salles d'exposition du Musée, les élèves découvrent l'histoire de la Nouvelle-France, apprennent à bien se comporter en visitant un musée et à manipuler des artefacts adéquatement. Placés stratégiquement dans les salles d'exposition, quatre personnages sortis tout droit du passé attendent les élèves : l'Amérindien, le coureur des bois, la ménagère et enfin le soldat. Les jeunes se familiarisent avec le concept d'autrefois grâce à l'aspect affectif des personnages rencontrés. En s'éveillant aux différences et aux similitudes qui existent entre leur propre mode de vie et celui des quatre personnages, les jeunes sont appelés à découvrir les objets du quotidien de ces différents personnages.

● ***Iroquoiens et Algonquiens avant 1500***

Nous sommes en 1500. Des Autochtones peuplent un territoire qui deviendra celui du Québec. Depuis des millénaires, ils vivent en harmonie avec leur milieu. Ce sont les nations regroupées sous les familles Algonquiennes (nomades) et Iroquoiennes (semi-sédentaires). Par la vue, le touché et l'odorat, les élèves font la connaissance du quotidien de ces deux familles. Ils découvrent diverses facettes du mode de vie propre à ces deux sociétés comme l'habitation, l'organisation sociale, l'alimentation, la technique et l'outillage, le transport, le jeu et la religion.

● ***Parcourir la forêt au XVIII^e siècle***

Pourquoi devrait-on savoir s'orienter? Les Amérindiens l'avaient bien compris. La chasse, la guerre, la survie même en dépendaient souvent à l'époque de la Nouvelle-France. Autant les Français que les Anglais avaient leurs propres guides afin d'éviter de se perdre et par la même occasion, de perdre la bataille. Quelle fut la science des Amérindiens et quelle fut son implication dans la vie des habitants? Vous apprendrez tout cela au fil de votre parcours en compagnie du guide. Maintenant venez nous retrouver et surtout... ne vous perdez pas!

● ***Curling à l'ancienne***

Imitez les soldats écossais qui ont introduit le curling en Amérique du Nord en 1759. Jouez sur les seules glaces naturelles au Québec avec des fers, d'authentiques boulets de canons transformés en fers à curling du siècle dernier. Nul besoin d'être expert pour y participer. Nous fournissons la glace, les balais, les instructeurs et vous n'avez qu'à vous amuser. Habillez-vous chaudement et venez nous rencontrer sur l'une de nos glaces à l'intérieur de l'enceinte du Fort. L'activité se termine avec un bon chocolat chaud.

● ***Randonnée en raquettes***

Lorsque l'hiver se pointe, suivez un habitant du 18^e siècle en excursion dans les bois de l'île Sainte-Hélène. Apprenez l'évolution de la raquette depuis la Préhistoire et laissez votre guide vous initier à cette activité. De nombreux défis vous attendent sur l'Île Sainte-Hélène. Habillez-vous chaudement et apprivoisez l'hiver tout en vous amusant. Suivez la trace de l'habitant qui vous guidera dans les sentiers de l'île. L'activité se termine avec un bon chocolat chaud.



● **Visite de la Galerie de l'Histoire : exposition permanente**

Accompagnés d'un animateur en costume d'époque, venez découvrir un monde vieux de quatre siècles. Admirez les fascinantes collections du Musée à travers une visite animée à notre façon. Les élèves apprendront plusieurs facettes inconnues de l'histoire de la Nouvelle-France et du Canada. Des objets plusieurs fois centenaires et uniques vous font connaître les coutumes d'une autre époque où d'audacieuses découvertes ouvraient l'accès à de nouvelles frontières et modifiaient le monde tel qu'il était connu. Les collections sont composées d'objets ménagers, d'armes, de cartes anciennes, d'instruments scientifiques, d'aides à la navigation et de documents historiques.

● **Visite du Fort**

Partez à la découverte des fortifications de l'Île Sainte-Hélène. Cet arsenal fortifié a été construit par les Britanniques pour entreposer leur poudre, munitions, fusils et canons. Sa situation stratégique permettait également de contrôler l'accès au Vieux-Port. En franchissant l'imposante arche en pierres, vous découvrirez les conditions de vie des siècles passés. Accompagnés d'un guide, les participants partent à la découverte du Fort de l'Île Sainte-Hélène, complexe militaire typique construit de 1820 à 1824 par ordre du Duc de Wellington. Découvrez l'arsenal, la poudrière, les casernes, l'entrepôt, les meurtrières et les canons ainsi que les différents rôles que le fort a joué.

● **Contes et Légendes**

Un homme, une femme, des lutins, des farfadets, des voleurs, un grand-père, parfois une grand-mère, et le diable... Qu'ont-ils en commun? Ces personnages sont les acteurs des contes et légendes, vus et revus par le maître-conteur. Les contes instruisent et amusent, mais chose certaine ils plaisent à tous! Rappelez-vous les vieilles histoires de vos grand-parents... Maintenant, imaginez-vous qu'un personnage sorti tout droit de 1758 vient vous raconter les histoires, les contes et les légendes de son époque! Préparez-vous à rencontrer un habitant de la Nouvelle-France qui vous racontera, avec son accent d'autrefois, les histoires de son passé, de notre passé.

● **Comparaison des uniformes français et écossais**

Le Musée Stewart a reconstitué deux régiments du 18^e siècle qui ont joué un rôle majeur dans l'histoire du Canada lors de la bataille des Plaines d'Abraham à Québec. Assistez à une comparaison vivante des uniformes régimentaires et des armes de La Compagnie franche de la Marine et du *Olde 78th Fraser Highlanders*. Ces deux troupes ajouteront une touche d'histoire militaire à votre visite et vous permettront de mieux connaître un chapitre méconnu de notre histoire, la Guerre de Sept Ans. Un tir de fusil à silex termine en éclat cette incursion dans la vie des soldats.

● **Du Musée... à l'école**

Et pourquoi pas? Les guides-interprètes du Musée Stewart peuvent se rendre sur place pour animer des activités thématiques. Pas de transport à organiser, plus de temps à passer avec les élèves, la manipulation d'objets, beaucoup d'histoire et plusieurs personnages... en direct à votre école.

ANNEXE 3

Liste des partenaires du Musée Stewart



À L'INTERNATIONAL

- Allen Memorial Art Museum, Oberlin College (Oberlin, Ohio, É-U)
- Anenberg Research Institute (Pennsylvanie)
- Archives d'Etat de Venise (Italie)
- Archives de Paris (France)
- Archives départementales (Ile-et-Vilaine, Charente-Maritime, Gironde, la Sarthe, Yvelines)
- Archives nationales de France
- Biblioteca Apostolica (Le Vatican)
- Biblioteca Palatina (Parma, Italie)
- Biblioteca Universitaria (Bologne, Italie)
- Bibliothèque de l'Arsenal (Paris)
- Bibliothèque de l'Opéra (Paris)
- Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt)
- Bibliothèque municipale de Versailles
- Bibliothèque nationale de France
- Bibliothèque nationale d'Autriche, Musée des Globes (Vienne)
- Bodleian Library (Oxford, Grande-Bretagne)
- Boston Museum of Fine Art
- British Library
- Centre des archives d'Outre-mer (Aix-en-Provence, France)
- Centre historique des archives nationales (Paris)
- Centre International de la Mer à la Corderie Royale (Rochefort, France)
- Château d'Auvilliers (Armée du Salut)
- Château Musée de l'Empéri (Salon-de-Provence)
- Collection LeMoyné de Martigny, Château de Rubelles (France)
- Columbia University (New York)
- Ecole militaire (Paris)
- Ecole nationale des Ponts-et-Chaussées (Paris)
- Fondation Napoléon (Paris)
- Forbes Investors Advisory Institute (Château de Balleroy, France)
- Fort Ticonderoga (Ticonderoga, New York, É-U)
- Hebrew Union College – Jewish Institute of Religion (Cincinnati, Ohio)
- Henri de Bronac de Bougainville (Versailles, France)
- Jewish Theological Seminary (New York, É-U)
- Jews College (Londres, Grande-Bretagne)
- Ministère de la Défense, Service historique de l'Armée de Terre (Vincennes, France)
- Ministère des Affaires Étrangères, Direction des archives (Paris)
- Mobilier National (Paris)
- Musée Carnavalet (Paris)
- Musée d'art et d'histoire de Dreux
- Musée d'art et d'histoire de la Ville de Meudon (France)
- Musée d'Israël (Jérusalem)



- Musée de l'Air et de l'Espace (Le Bourget, France)
- Musée de l'Armée (Paris)
- Musée de l'Homme, Laboratoire d'Ethnologie (Paris)
- Musée de l'Île-de-France (Sceaux)
- Musée de la Compagnie des Indes (Lorient)
- Musée des arts et traditions populaires (Paris)
- Musée des Plans-Reliefs (Paris)
- Musée de Saint-Ouen (France)
- Musée du Louvre (Paris)
- Musée du Nouveau Monde (La Rochelle)
- Musée Lambinet (Versailles, France)
- Musée Marmottan-Claude Monet (Paris)
- Musée national de Céramique (Sèvres, France)
- Musée national de l'île d'Aix, Fondation Gourgaud (île d'Aix, France)
- Musée national de la Coopération franco-américaine (France)
- Musée national de la Légion d'Honneur des Ordres de Chevalerie (Paris)
- Musée national de la Maison Bonaparte (Ajaccio, France)
- Musée national de la Marine, Palais de Chaillot (Paris)
- Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie (Paris)
- Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau (France)
- Musée national du château de Fontainebleau (France)
- Musée national du château de Versailles (France)
- Museum of Fine Arts (Boston, É-U)
- National Maritime Museum (Greenwich, Grande-Bretagne)
- Newberry Library (Chicago, Illinois)
- Peabody Essex Museum (Salem, Massachussets, É-U)
- Réunion des musées nationaux (France)
- Royal Observatory (Greenwich, Grande-Bretagne)
- Société aérostatique du Nord de la France (Lille)
- Université d'Utrecht, Programme de recherche Explokart (Pays-Bas)
- Université La Rochelle (France)
- University Museum (Philadelphie, Pennsylvanie)
- Wellcome Institute for the History of Medicine (Londres, Grande-Bretagne)
- Yeshiva University (New York, É-U)

AU CANADA

- Archives nationales du Canada. Division de l'art documentaire et de la photographie (Ottawa)
 - Association canadienne de courtépontes
 - Bata Shoe Museum (Toronto)
 - Bibliothèque nationale du Canada
 - Musée canadien de la Guerre (Ottawa)
 - Musée canadien de la Nature (Ottawa)
 - Musée canadien des civilisations (Hull)
-



- Musée des beaux-arts du Canada (Ottawa)
- Musée George R. Gardiner de la céramique (Toronto)
- Musée national de l'aviation (Ottawa)
- Musée royal de l'Ontario (Toronto)

AU QUÉBEC

- Archevêché de Montréal
 - Archives de la Chancellerie de Montréal
 - Bibliothèque centrale, Université du Québec à Montréal
 - Bibliothèque de la Ville de Montréal
 - Bibliothèque nationale du Québec
 - Bibliothèque publique juive (Montréal)
 - Centre canadien d'architecture (Montréal)
 - Centre d'archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe
 - Centre de documentation du journal Le Devoir (Montréal)
 - Courtepointes Québec
 - Département d'histoire de l'art, Université du Québec à Montréal
 - Fort Lennox
 - Herbar Marie-Victorin, Université de Montréal
 - Hôtel-Dieu de Québec
 - Insectarium de Montréal
 - Institut Notre-Dame du Bon Conseil
 - Maison Saint-Gabriel (Montréal)
 - Musée d'art de Saint-Laurent (Montréal)
 - Musée de la civilisation (Québec)
 - Musée de la Police, Ville de Montréal
 - Musée des Beaux-Arts de Montréal
 - Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal
 - Musée du Château Dufresnes des arts décoratifs (Montréal)
 - Musée du Québec (Québec)
 - Musée du Château Ramezay (Montréal)
 - Musée McCord (Montréal)
 - Musée minéralogique et minier de Thetford-Mines
 - Musée Redpath (Montréal)
 - Musée régional de Vaudreuil
 - Power Corporation (Montréal)
 - Presbyterian College (Montréal)
 - Service des archives - Centre de recherches Lionel-Groulx
 - Université McGill
-

ANNEXE 4

Liste des prix d'excellence accordés au Musée Stewart



2003 ASSOCIATION DES MUSÉES CANADIENS
Prix d'excellence, catégorie Recherche
pour la publication *L'Art d'enseigner la physique. Les instruments de démonstration de l'abbé Jean-Antoine Nollet (1700-1770)*

TOURISME MONTRÉAL

Prix Ulysse, attraction touristique (50 000 visiteurs et moins)
pour l'exposition *Joséphine, le grand amour de Napoléon*

2002 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE
Prix d'excellence ex aequo
pour l'activité *Le Camp de jour... toute une histoire!*

2001 TOURISME MONTRÉAL

Finaliste au Prix Ulysse, attraction touristique (50 000 visiteurs et moins)
pour l'exposition *Oui! La Terre est ronde*

2000 ASSOCIATION DES MUSÉES CANADIENS

Prix d'excellence, catégorie Recherche
pour l'exposition, la publication et le symposium sur les Globes

SOCIÉTÉ DES MUSÉES QUÉBÉCOIS

Prix d'excellence
pour l'exposition *Napoléon ... à l'île Sainte-Hélène*

TOURISME MONTRÉAL

Prix Ulysse, attraction touristique (100 000 visiteurs et plus)
pour l'exposition *Napoléon ... à l'île Sainte-Hélène*

MINISTÈRE DU TOURISME DU QUÉBEC

Lauréat d'argent, attraction touristique
pour l'exposition *Napoléon ... à l'île Sainte-Hélène*

ASSOCIATION DE MARKETING DE MONTRÉAL

Finaliste
Mise en marché de l'exposition *Napoléon ... à l'île Sainte-Hélène*

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE

Prix d'excellence en interprétation du patrimoine
pour l'activité *Le Sentier des noctambules*

1999 PRIX MÖBIUS QUÉBEC-CANADA

Prix d'excellence, catégorie Multimédia-Sciences
pour la collection "La Science en un Clin d'oeil" dont fait partie le Cédérom
du Musée *La physique, une question de principes*



1993 THE NEW YORK FESTIVAL

Médaille de bronze

Médias interactifs, catégorie Enrichment Social Studies
pour le CD-i *La découverte du Nouveau monde: cartes d'exploration*

1991 SOCIÉTÉ DES MUSÉES QUÉBÉCOIS

Prix Événement Pratt & Whitney Canada

pour l'exposition *Planètes, potions et parchemins. Scientifica Hebraica*

1987 AMERICAN ASSOCIATION FOR STATE AND LOCAL HISTORY

Prix du mérite

pour le catalogue de l'exposition *La découverte du Nouveau monde: cartographes et cosmographes*

TOURISME MONTRÉAL

Prix de l'excellence touristique

pour l'exposition *La découverte du Nouveau monde: cartographes et cosmographes*
